

Programme des lotissements sociaux SNI "Mangoumba"

Deux ex-collaborateurs de l'ancien ministre Ngambia en liberté

Justelin NDEMEZO'O ESSONO
Libreville/Gabon

ENTENDUS, mardi soir, dans le cadre de l'enquête autour de la mise en œuvre du programme des lotissements sociaux SNI "Mangoumba", dans la commune d'Akanda, deux ex-collaborateurs de l'ancien ministre de l'Habitat Magloire Ngambia, ont été remis en liberté par le parquet de Libreville dans la même soirée.

Jean Nativité Ongala, ex-directeur de cabinet est en li-

berté provisoire, mais reste inculpé pour le motif "d'ingérence d'un agent public dans les affaires ou commerces incompatibles avec sa qualité de fonctionnaire". Quant à Irène Patricia Manguila Boussamba, ex-secrétaire particulière, qui était poursuivie pour un voyage qu'elle aurait effectué au Maroc, elle est lavée de tout soupçon.

Ont donc été placés sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville, le patron de Satram-EGCA, Mohamed Aït Ben Ali, et Christian Nkéro Capito, ex-conseiller financier de l'ex-ministre Ngambia,

lui-même déjà incarcéré à la prison centrale de Libreville depuis quelques semaines. Ces inculpations font suite aux investigations menées par le B2 au sujet d'une affaire qui fait couler beaucoup d'encre et salive en ce moment.

Celle-ci remonte au début de l'année 2013, lorsque Magloire Ngambia, alors ministre de l'Habitat, décide de réaliser un projet de lotissement de 1000 parcelles à vendre aux Gabonais sur une superficie de 100 ha dans la commune d'Akanda. Pour la réalisation du projet, le ministre décide de confier le

marché à la Société nationale immobilière (SNI). A cet effet, cette entreprise contracte un crédit de 20 milliards de francs auprès de deux banques de la place. Une fois le crédit accordé, la SNI confie les travaux de gré à gré à EGCA dont le directeur est Mohamed Aït Ben Ali pour un contrat de 36 milliards de francs, négocié entièrement par le ministre Ngambia et son conseiller financier Nkéro Capito.

A partir de là, le bureau de contrôle Véritas et la société GIV pour la commercialisation des parcelles entrent en action. Il est

prévu que le produit des ventes et de la réservation des parcelles sera reversé dans un compte séquestre qui devrait servir au remboursement du crédit couvert par une garantie de l'Etat gabonais. Sauf que si certains compatriotes ont pu acquérir des parcelles, d'autres attendent toujours au point d'ester en justice.

Pourquoi un marché de 36 milliards de francs a-t-il été accordé de gré à gré à Mohamed Aït Ben Ali ? Pourquoi le dédommagement du compatriote détenteur des 45 autres ha du site est payé par Satram

et non par EGCA, aujourd'hui objet d'un audit de gestion décidé par les administrateurs pour faire le point sur la gestion du directeur général ? Comment le bureau Véritas a-t-il pu valider des factures qui se sont avérées douteuses ? Les deux banques ayant arrêté de payer le reste du montant, aux motifs que les travaux réalisés sur le site ne correspondraient pas au montant qui leur avait été présenté, l'on se demande où sont passées les sommes réelles ? Autant de questions que l'enquête devrait élucider.

Coup mortel au PK 7

Le coup de couteau fatal de Tate Nziengui

COE
Libreville/Gabon

UN jeune Gabonais de 28 ans, Colson Mbondo Tate Nziengui, est actuellement dans les geôles de la police d'investigations judiciaires, pour avoir mortellement blessé son ami, un certain "Zobolo". La blessure fatale à été donnée à l'aide d'un

coup de couteau, sur la cuisse droite de la victime, occasionnant une coupure de la veine, jusqu'à ce que mort s'en suive.

Interpellé le dimanche 12 février par le service des affaires criminelles de la Police d'investigations judiciaires, le meurtrier présumé, commerçant de friperie au marché de Mont-Bouët de Libreville, devrait être



Photo : COE

Colson Mbondo Tate Nziengui dans les locaux de la PJ.

déferé devant le parquet de Libreville dans les tout prochains jours.

Tate Nziengui raconte lui-même ces faits dramatiques. La veille, c'est-à-dire le samedi 11 février, son grand-frère est victime d'un vol de téléphone, dans un troquet du PK 7. Menant ses investigations, le mis en cause dit s'être rapproché de Zobolo pour que ce dernier, qui maîtrise

bien les jeunes gens formant la pègre dans le secteur, l'aide dans ses recherches.

Mais, contre toute attente, Zobolo serait entré en colère, au point qu'une altercation a éclaté entre eux. Toujours d'après Tate Nziengui, dans la foulée, son ami s'est servi d'un tesson de bouteille pour tenter de l'agresser. Après avoir réussi à se

dégager, Colson Mbondo dit s'être rendu à son domicile, et qu'il en est revenu quelque temps plus tard muni d'un couteau. C'est à ce moment, conclut-il, qu'il a donné à son antagoniste ce coup mortel, avant de prendre la poudre d'escampette. Saignant abondamment, Zobolo a été conduit dans une structure sanitaire, où il va succomber à sa blessure.

Cambriolage au ministère en charge de la Réforme de l'État

Des bureaux visités, mais leur contenu intact

COE
Libreville/Gabon

LES agents du ministère en charge de la Réforme de l'État, sis à l'immeuble interministériel de Batterie 4, ont été surpris de constater, hier matin, en arrivant à leur lieu de travail, que trois de leurs bureaux ont été visités pendant leur absence. Autrement dit, vraisemblablement la nuit. A première vue, tout porte à croire que les cambrioleurs sont passés par l'entrée principale, qui donne directement accès à tous les bureaux du ministère.

Cependant, seule une modique somme de 20 000 francs a été emportée. Les visiteurs inconnus n'étaient-ils donc intéressés que par l'argent ? En tout cas, ni document, ni matériel informatique, ni aucun effet de bureau, rien d'autre n'a été volé.

Saisis à cet effet, les éléments de la Police d'investigations judiciaires (Pij) sont arrivés sur les lieux pour procéder à un constat d'usage.

Au total, trois bureaux de conseillers ont été passés



Photo : COE

M. Leguetsa Lelaga, le directeur de cabinet, exprimant son inquiétude à propos de la sécurisation des lieux.

au peigne fin, après que les portes y donnant accès ont été défoncées.

Interrogé à ce sujet, M. Leguetsa Lelaga, le directeur de cabinet, a expliqué avoir été mis au courant de la situation par un collaborateur. Il n'a pas manqué de pointer du doigt le dispositif de sécurité du bâtiment qui, selon lui, ne serait pas efficace. "Il n'y a qu'un seul gardien pour un bâtiment inter-ministériel, qui abrite aujourd'hui plus de six ministères. Nous espérons que ce cambriolage servira de prétexte pour renforcer les mesures de sécurité. C'est le ministère de la Réforme de l'État qui a été visité aujourd'hui. A qui

reviendra le tour demain ? ", fait-il observer. "Je me rappelle qu'en arrivant un matin au travail, la porte que j'avais fermée la veille à double tour, l'était désormais à un seul tour. L'ampoule était allumée et la climatisation en marche. Alors que j'avais pris soin de tout éteindre en quittant le bureau", souligne un agent.

Pour l'heure, il n'y aurait encore aucun indice sérieux à explorer. De même que l'on ne saurait présentement quel sens donner à ce cambriolage. Aussi les suites de l'investigation sont-elles très attendues par le personnel de cette administration.



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)
PROGRAMME D'APPUI AUX RESEAUX TERRITORIAUX POUR LA GOUVERNANCE LOCALE ET LE DEVELOPPEMENT DU GABON
PNUD/DART GOLD GABON

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme ARTGOLD GABON (Gouvernance Locale et Développement Local), le PNUD lance le recrutement du poste ci-dessous :

Intitulé du poste : Responsable du Renforcement des capacités et du Développement du Partenariat

Contrat de service / Grade SB4

Education: Titulaire au minimum d'un Master ou DESS en Sciences Sociales, sciences politiques, sciences économiques, sciences de l'éducation

Expérience:

- Au moins 05 années d'expérience dans le domaine du renforcement des capacités des acteurs du développement
- Au moins 02 années d'expérience en matière de mobilisation des partenaires et des ressources
- Expérience dans l'accompagnement des collectivités locales et des acteurs communautaires ;
- Expérience en matière de recherche participative incluant la planification, le suivi et l'évaluation
- Expérience dans la transmission des connaissances et des compétences à ses collègues et aux acteurs locaux
- Expérience de travail avec les institutions gouvernementales, les agences des Nations Unies, les partenaires techniques et financiers, les ONG/OBC et autres associations

Toute personne intéressée par le présent avis peut retirer les Termes de Référence complets au Bureau du PNUD, à côté du lycée Awassi, Immeubles des Nations Unies BP 2183 Libreville

Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidatures doivent comprendre une lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé, des diplômes et des attestations de travail.

NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées